



<http://www.pcma-tennis.fr>

Parc Jean de la Fontaine 1, Impasse Fleurus
94700 MAISONS-ALFORT / Tel : 01 48 99 16 42
pcma.tennis@gmail.com

Passing Club Maisons-Alfort

BULLETIN D'INSCRIPTION 2025/2026

ECOLE DE TENNIS

Saisie ☐ ADOC

Saisie ☐ BA-Web

☐ Régulé

Joueur - Jour du cours	Heure du cours

Réinscription : OUI ☐ NON ☐

Attestation parentale sur l'état de santé du sportif mineur (ou certif. médical) à fournir au plus tard lors du 1^{er} cours : OUI ☐ NON ☐

TARIFS 2025/2026

Cadre réservé au Club : 57 94 0483

Formules Ecole de tennis (*)	Montant	Nombre	A régler	Règlement par
Formation A1 obligatoire à partir de 15 ans				Chèques : - Début juillet : € - Début septembre : € - Début octobre : €
MINI TENNIS : né(e) de 2019 à 2021	285 €			
Formule 2h Mini-tennis (si disponibilité)	470 €			Règlement par CHEQUES VACANCES : € ou COUPONS SPORT : €
LOISIR : né(e) de 2013 à 2018	310 €			Ou par CHEQUES VACANCES CONNECT : €
Formule 2h Loisir (si disponibilité)	510 €			
ADOLESCENT : né(e) avant 2013	345 €			Règlement Pass'Sport 50€ : OUI ☐ NON ☐ €
Formule 2h Ados (si disponibilité)	550 €			Règlement Coupon Vivons Sport Mairie : OUI ☐ NON ☐ €
Réduction à partir du 2 ^{ème} enfant (par enfant)	-15 €			Règlement LABAZ Région Ile de France 100€ : OUI ☐ NON ☐ €
ENTRAINEMENT PHYSIQUE 1h	55 €			Règlement en Espèces : OUI ☐ NON ☐ €
TOTAL A REGLER :				Règlement UNIQUE par ☐ Virement IBAN FR76 1751 5900 0008 0095 8150 538 € (Indiquer les noms et prénoms des adhérents dans l'intitulé du virement)

(*) Licence FFT Multi-raquettes (13€ pour les 6 ans et moins / 23€ de 7 à 18 ans) et réservations comprises dans le tarif, 5 invitations offertes à chaque enfant (valeur 40 €).

M./Mme NOM :	PRENOM :	N°	Rue/Avenue :	CP :	Ville :
Tél fixe :	Portable :	Adresse @mail :			

INFO LICENCE FFT

NOM	Prénom	Date de naissance	Sexe	Nationalité
1-			☐ M ☐ F ☐ FR ☐ Autre : _____	
2-			☐ M ☐ F ☐ FR ☐ Autre : _____	
3-			☐ M ☐ F ☐ FR ☐ Autre : _____	

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées exclusivement au secrétariat de l'association. Afin de protéger la confidentialité de vos données personnelles, le PCMA s'engage à ne pas divulguer, ne pas transmettre, ni partager vos données personnelles avec d'autres entités, entreprises ou organismes, quels qu'ils soient, conformément au Règlement Général de Protection des Données entré en application le 25 mai 2018. Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification ou de suppression des informations qui vous concernent. Pour exercer ces droits, vous devez vous adresser au Secrétaire du Comité Directeur. Je reconnais avoir pris connaissance et accepté les dispositions prises en matière de confidentialité du club. J'autorise le PCMA à reproduire et représenter l'image de mon enfant dans le cadre de sa communication : affiche, site internet, flyer. Nous acceptons le règlement intérieur du club et nous nous engageons à le respecter.

Fait à Maisons-Alfort, le

« Bon pour accord »

Nom et signature d'un parent